Autodéfense verbale pour les femmes en agriculture

PUBLIC CIBLE

Paysannes, porteuses de projet, boulangères, salariées agricoles, paysannes retraitées

OBJECTIFS

- Prendre du recul et savoir analyser des situations vécues en tant que femme en agriculture
- Bénéficier d'un lieu de ressource pour dire, être écoutée, échanger entre agricultrices afin de faire ressortir des situations complexes vécues
- Reconnaitre ses limites et les poser de manière claire pour intervenir au plus tôt lors d'une transgression
- Développer des compétences pour prendre sa place, assumer se différents rôles en tant que femme agricultrice
- S'exprimer de manière claire et en non violente

ENJEUX

En tant que femme, quel que soit son âge ou son statut (chef d'exploitation seule ou associée, conjointe collaboratrice, cotisante de solidarité , salariée…) prendre sa place et avoir un vrai rôle dans le secteur agricole n'est pas forcément évident. Les femmes en agriculture sont confrontées de manière régulières à des remarques sexistes ou inadaptées.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

- Apprendre à connaître ses limites et à les poser de manière claire
- Stratégie de prévention
- cohésion entre le langage verbal et le non-verbal
- apprentissage de différentes techniques d'auto-défense verbale

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Une autoévaluation des acquis sera réalisée en fin de formation

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Initiatives Paysannes Territoires Hauts-de-France
N° déclaration activité : 31620187062
N° de SIRET : 40363228400044

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Initiatives Paysannes

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 05/10/2026

MODALITÉS D'ACCÈS
Les conditions générales de vente sont disponibles en suivant ce chemin :
https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/doc000_cg
Le règlement intérieur est disponible en suivant ce chemin :
https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/doc00_regl

L'inscription vaut acceptation

TARIFS
Finançable par le fond de formation Vivea
Coût total de la formation : 725€ Prise en charge possible par des fonds extérieurs (VIVEA, OPCO, France Travail) sous conditions et après accord de l'organisme financeur. Un reste à charge sera demandé. Merci de nous consulter. Réduction de 10€/jour pour les adhérents

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Cathie Queinnec
c.queinnec@initiatives-paysannes.fr
Initiatives Paysannes
23-25 rue du Dépôt 62000 Arras

MENTIONS
Un aménagement personnalisé de la formation pour en améliorer son accessibilité peut être envisagé, contactez-nous directement.

L'inscription vaut acceptation

SATISFACTION : En 2023 (formation sur un jour), 10 exprimés, 95% de satisfaction globale
NOTE : Auberge espagnole : chacune apporte un plat sucré ou salé à partager

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
07/10/2026	Maison Diocésaine384 Rue Saint-Fuscien 80000 Somme	Claire Divoy, intervenante à l'association Contrepoing
04/11/2026	Maison Diocésaine384 Rue Saint-Fuscien 80000 Somme	Claire Divoy, intervenante à l'association Contrepoing

THÈMES

Etre acteur sur son territoire | Réfléchir à ses pratiques | S'installer en AP

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)